

- 4** **Hommage:** Merci, Jean Trudelle
- 5** **Au Collège:** Autochtoniser Ahuntsic
- 12** **Conseil central du Montréal métropolitain – CSN:** Lettre ouverte sur l'enseignement supérieur
- 14** **Précarité enseignante:** Quelques témoignages
- 15** **Qui fait quoi au SPECA**
- 16** **RREGOP:** Des changements à l'horizon

VIE SYNDICALE

Dynamisons notre vie syndicale!

Par CHRISTIAN GOYETTE
Enseignant en sciences sociales et secrétaire au SPECA



L'an dernier, au moment de mettre le point final à l'actualisation des Règlements du SPECA, l'assemblée générale donnait comme mandat à l'exécutif et au comité des délégué.e.s d'élaborer un plan d'action pour améliorer la vie syndicale. Nous avons donc épluché les consultations antérieures sur le sujet, approfondi la réflexion, et voilà, le projet de plan est maintenant prêt et sera soumis à la prochaine assemblée générale, le 4 octobre.

Pour favoriser la réflexion et enrichir les discussions, il nous a paru souhaitable de retourner dans notre passé récent et de dénicher les principales mesures concernant la vie syndicale mises en place depuis le mini-congrès tenu au printemps 2010. La vie syndicale a de tout temps fait l'objet de sains débats au SPECA, et ces discussions ont souvent mené à des améliorations. Nous espérons que ce bref détour historique permettra d'apprécier sans complaisance les changements survenus, en pensant au chemin qui reste à parcourir.



Le mini-congrès de 2010 et la journée de réflexion syndicale de 2016

Le mini-congrès de 2010, qui avait été précédé par des visites départementales, a mené à d'intenses discussions et à l'expression de nombreuses bonnes idées qui ont par la suite inspiré les actions de l'exécutif concernant la vie sociale. Plusieurs des mesures et améliorations qui suivent sont issues de ce moment fort. La journée de réflexion syndicale tenue en mai 2016 a quant à elle permis de faire le bilan de la ronde de négociations qui venait de s'achever, mais a également laissé la place à de très riches réflexions et échanges concernant la vie syndicale.

Le comité des délégué.e.s

Mis en activité en 2012, ce comité est devenu une des pierres angulaires de la vie syndicale du SPECA. On le décrit parfois comme une courroie de transmission entre les enseignant.e.s des départements et l'exécutif du SPECA, mais il importe de ne pas négliger qu'il constitue d'abord et avant tout un lieu d'échanges et de discussions très enrichissant. Les délégué.e.s ramènent dans leurs départements respectifs des informations et des questions à débattre, et l'exécutif s'assure de rester en phase avec les préoccupations de ses membres. Les délégué.e.s contribuent à mobiliser les enseignant.e.s aux différentes activités syndicales, et soulignons qu'ils jouèrent un rôle primordial pour la mobilisation lors des négociations de 2015, d'où émergèrent plusieurs actions novatrices (action et dépôt d'une lettre au Conseil d'administration, tintamarre intersyndical, corrections en public, etc.).

Des formations et diners-causeries

Afin qu'un nombre toujours plus grand d'enseignants maîtrise les tenants et aboutissants des dossiers importants, de nombreuses formations ont été tenues, en particulier sur des aspects techniques de la tâche enseignante. Elles permettent de mieux comprendre le mode de calcul des allocations et ressources, le calcul de la CI, les modalités d'atteinte de la permanence, la priorité d'embauche, les divers droits parentaux, le calcul des congés, etc.

Une à deux fois par session, nous recevons de précieux invités qui alimentent notre réflexion sur des enjeux qui nous concernent tels que la conciliation famille-travail, l'utilisation des réseaux sociaux, le droit d'auteur et le travail d'enseignant, ou encore les demandes patronales en contexte de négociation.

Amélioration de l'accueil des nouveaux enseignants

Au début de chaque session, les nouveaux enseignants sont conviés à une rencontre d'accueil au cours de laquelle ils sont sensibilisés à la vie syndicale et mis en contact avec leurs représentants syndicaux. Leur est notamment remise et présentée la trousse d'accueil du SPECA¹, un document intégrant de nombreuses informations pratiques sur notre syndicat et la vie enseignante au Collège, et en particulier une série de liens vers les articles du *SPECA-Hebdo* permettant de jeter un peu de lumière et d'espoir sur les pans les plus obscurs de la convention collective.

Amélioration des outils de communication

Le *SPECA-Hebdo* cherche à donner davantage la parole aux enseignant.e.s et autres membres de la communauté du Collège. Il publie des textes expliquant les luttes locales menées par le SPECA comme les enjeux sociaux et nationaux dans lesquels elles s'inscrivent nécessairement.

Diffusées un vendredi sur deux, les *Brèves* rassemblent différentes informations et communications concernant la vie syndicale locale comme des invitations à saveur socio-politique. Son caractère synthétique permet de réduire le nombre de courriels transmis aux membres.

Mis en ligne à l'automne 2012, le site web www.speca.info est une plateforme plus conviviale que l'ancienne, où se trouvent facilement de nombreux documents utiles, dont notre convention collective, les *Règlements du SPECA*, ainsi que les différentes ententes locales entre la direction et le SPECA.

Assemblées générales

Parmi les moyens mis en œuvre pour favoriser une participation plus active d'un plus grand nombre d'enseignant.e.s, notons que plus de plénières et d'ateliers sont organisés – quand cela semble opportun – et que les documents sont fournis dans des délais qui permettent l'analyse et la réflexion. Les rapports syndicaux de fin d'année n'ont plus à être lus intégralement lors des assemblées! On a aussi plus souvent recours au scrutin secret.

Au Conseil exécutif

La récente révision des *Règlements du SPECA*, avec les limites de mandat aux postes de l'exécutif, vient favoriser le renouvellement de l'équipe syndicale, le partage de l'expertise syndicale et donc la préparation de la relève. ■



1. http://www.speca.info/images/speca/Accueil/Trousse_nouveaux_enseignants_Aout2018.pdf

HOMMAGE

Merci, Jean Trudelle

Par ALAIN LONG

Enseignant en biologie et vice-président aux relations du travail au SPECA

Texte rédigé à l'occasion de l'hommage aux retraités du 1^{er} juin dernier

Pour le dernier «hommagé» de la soirée, vous me permettrez de prendre quelques minutes de votre temps. En effet, il s'agit de quelqu'un dont l'apport a profondément marqué le SPECA et ce, pendant toute la durée des 35 ans où il a été «prof de cégep». Il s'agit bien sûr de Jean Trudelle.

Jean est quelqu'un de profondément humble et il n'aimera probablement pas que je braque le *spotlight* sur lui à l'occasion de cet hommage collectif. Mais ce serait trahir les 50 ans d'histoire du SPECA que de ne pas le faire. Car je fais partie des quelques-uns qui peuvent témoigner que, sans lui, notre syndicat et notre Collège ne seraient tout simplement pas les mêmes.

Les plus jeunes d'entre vous le connaissent probablement assez peu. Mais c'est parce qu'il a consacré plus de 10 ans de sa vie à l'action syndicale nationale, occupant différents postes à l'exécutif de la FNEEQ, dont la présidence. Revenu terminer sa carrière de prof de physique au Collège en 2013, la plupart le connaissent surtout pour ses interventions en assemblée au cours des cinq dernières années. Toujours «sur la coche» avec son immense expérience, les idées claires, le ton posé, le propos respectueux sans jamais être complaisant, Jean est une force tranquille et un atout formidable pour une assemblée générale. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le remercier pour cela dans le cadre d'un hommage que la FNEEQ lui a récemment rendu.

Mais il se trouve que j'ai aussi eu le **privilege** de connaître Jean avant qu'il ne nous quitte pour le national. Et je peux vous affirmer que je n'utilise pas ce mot à la légère parce que c'en fut un. Vraiment. Il est dans une catégorie toute spéciale pour moi avec quelques rares personnes, dont son ami Pierre Jodoin, qui fut d'abord mon prof puis mon collègue de travail.

C'est que Jean est un être d'exception. J'ai déjà parlé de son humilité, mais je dois aussi vous parler de sa grande intelligence, de son éloquence hors du commun, de la finesse de sa plume, de son humanité, de sa tête et de son cœur solidement accrochés à gauche. Jean est un enseignant exceptionnel, un militant exceptionnel, un communicateur exceptionnel, un pianiste exceptionnel, un papa exceptionnel, et Madeleine, sa conjointe, dirait sûrement aussi un amoureux exceptionnel. Jean est de ceux qui laissent une trace durable partout où ils sont passés.

Le SPECA ne serait pas le même sans lui. Le programme national de Sciences de la nature ne serait pas le même sans lui. La Commission des études, ici et ailleurs, ne serait pas la même sans lui. J'irais jusqu'à dire que notre profession ne serait pas la même sans lui. En effet, je peux témoigner qu'il a travaillé très dur, à la FNEEQ, pour faire respecter la belle profession d'enseignant au collégial, tout autant que pour combattre ceux qui, à tous les 10 ans à peu près, ont cherché à remettre en question cette «bibitte étrange» que sont les cégeps. C'est avec des gens de son calibre qu'une société avance. Maintenant qu'il nous quitte, je ne peux que nous souhaiter, collectivement, que d'autres sauront prendre le relais.

Jean, j'ai eu l'occasion de marcher dans quelques-unes de tes traces. Et je peux t'assurer que ce fut profondément intimidant. Mais ce fut aussi extrêmement inspirant. Et je suis heureux aujourd'hui d'avoir le **privilege** (oui, encore ce mot) de te remercier pour ces traces. Pour ce précieux héritage que tu nous laisses. Je te dis merci en mon nom personnel, bien sûr, mais d'abord et surtout au nom de l'ensemble des membres de **ton** syndicat. ■

AU COLLÈGE

Autochtoniser Ahuntsic

Par JULIE GAUTHIER

Enseignante en sciences sociales (anthropologie)

POUR AGIR
AUJOURD'HUI,
FAUTE DE
POUVOIR
RÉPARER
L'HISTOIRE.

Des espaces de dialogue nécessaires

Cette année sera entreprise une démarche concertée de rapprochement avec les peuples autochtones, recommandée par le comité de direction et adoptée par le Conseil d'administration dans le cadre des projets soumis au Fonds de développement. C'est en collégialité avec l'organisme de sensibilisation et d'éducation autochtone Mikana, qui agira comme accompagnateur et guide, que des espaces de dialogue seront créés, au sein desquels des étudiant.es (autochtones et allochtones²) et toute personne intéressée par les enjeux liés à ces communautés pourront se rencontrer.

Le projet souhaite, à long terme, sensibiliser l'ensemble des membres du personnel et les étudiant.es aux différentes réalités des peuples autochtones; reconnaître leur valeur au Collège et sur le territoire où nous trouvons; autonomiser les jeunes autochtones et allochtones; créer des ponts avec des milieux liés aux différents enjeux actuels; et réfléchir aux moyens de se doter, éventuellement, de mécanismes d'adaptation des politiques d'admission pour les étudiant.es autochtones.

Décoloniser le Canada doit signifier de prendre à rebours le processus de dépossession qui le définit depuis ses origines. [...] La décolonisation signifierait une alliance des collectivités humaines en tant qu'elles sont inscrites dans de véritables milieux de vie et en plein contrôle de leur imagination collective, contre les dispositifs impériaux auxquels elles sont forcées de s'identifier. Il s'agit d'un chantier politique exigeant (Giroux, 2017, p. 23).

Décoloniser l'éducation (et son esprit)

Les solutions qui devraient être mises en œuvre dans l'établissement (ou le rétablissement) d'une relation égalitaire avec les peuples autochtones sont nommées et documentées depuis très longtemps (D. Giroux, 2017). Qu'il s'agisse de reconnaître concrètement leur apport culturel, historique, social, économique, philosophique, politique et littéraire, de consulter et d'inclure davantage d'Autochtones dans les prises de décisions, ou d'offrir un financement mieux adapté aux initiatives autochtones dans un ensemble de domaines, les pistes d'action possibles ne manquent pas.

Dans cette foulée des mouvements de décolonisation de l'éducation (le projet présenté en début de texte en est d'ailleurs inspiré), les dernières années ont vu naître un courant que l'on nomme autochtonisation de l'éducation, surtout au Canada anglophone et aux États-Unis mais aussi dans un nombre croissant d'institutions québécoises et ailleurs dans le monde (en Nouvelle-Zélande, par exemple). Cette perspective gravite autour de trois pôles: la reconnaissance de la valeur des savoirs et des cosmovisions (ou visions du monde) autochtones, l'identification d'opportunités d'expression concrète de l'autochtonie et l'incorporation de façons de faire et de connaissances autochtones dans les institutions d'enseignement et les programmes d'éducation à travers le monde (ICT, 2017).

2. Dans ce contexte, le terme allochtone désigne habituellement une personne qui n'est pas ou ne s'identifie pas comme autochtone.

POURQUOI LE COLLÈGE VOUDRAIT-IL (DEVRAIT-IL) S'AUTOCHTONISER?

Pour maintenir notre pertinence culturelle et sociale comme maison d'enseignement.

Pour agir aujourd'hui, faute de pouvoir réparer l'histoire.

Pour sortir de la torpeur et reconnaître les structures coloniales passées et présentes à l'intérieur desquelles nous évoluons.

Parce qu'il en va de notre responsabilité éthique, comme enseignant.es, d'apprendre de ce territoire où nous exerçons notre travail, la notion de territoire étant centrale dans l'autochtonie (Del Carmen Rodriguez de France, 2013).

Pour nous élever au-dessus de l'idée qu'il nous faut simplement tendre la main pour qu'« ILS » (les Autochtones) viennent nous rejoindre dans « NOS » structures.

Pour que des systèmes d'éducation autochtone millénaires presque rayés de la carte retrouvent leur vitalité. Pour redécouvrir la pertinence et la modernité de cet héritage démocratique, médical, sportif, linguistique des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Par responsabilisation collective et individuelle, tout simplement. Parce que les peuples autochtones du Canada comptent pour 4% de la population et pourront difficilement accomplir toute la tâche sans allié.es.

Parce que le nombre d'étudiant.es autochtones dans les institutions d'enseignement post-secondaire croîtra de façon importante dans les prochaines années et qu'on doit être prêt.es à les accueillir correctement.

Parce qu'il ne suffit plus de présenter des excuses larmoyantes et sans engagement réel (Palmater, 2017).

Parce que 500 ans de silence, d'invisibilisation et de domination, ça commence à être gênant.

**PARCE QUE 500 ANS
DE SILENCE,
D'INVISIBILISATION
ET DE DOMINATION,
ÇA COMMENCE
À ÊTRE GÊNANT.**

Dans sa définition anthropologique, l'autochtonisation est intimement liée au recentrage de l'établissement qui en fait le choix et lui permet d'entamer sa décolonisation institutionnelle en profondeur et de façon pérenne (MacDonald, 2016). Elle peut prendre plusieurs formes. On peut penser à des exemples simples comme l'inclusion de façons de faire autochtones dans les pratiques pédagogiques enseignantes, mais aussi à des entreprises plus ambitieuses. Nommons seulement la Dechinta Bush University, en territoire Denendeh, près de Yellowknife, qui constitue un véritable campus universitaire dans les bois et qui offre des formations créditées grâce à un partenariat avec l'Université de l'Alberta. Les étudiant.es de la Dechinta peuvent compter sur la possibilité de bourses de soutien. Les cours offerts vont de l'art contemporain autochtone à des ateliers d'écriture en territoire naturel, en passant par l'écologie boréale et l'apprentissage des lois traditionnelles autochtones. Il s'agit là d'un cas très raffiné d'autochtonisation développé sur une longue période, mais il montre la possibilité réelle de tisser des liens avec les communautés (Coulthard, 2017).

Notons également l'importance de créer, à l'intérieur de nos maisons d'enseignement, des espaces de soutien au sein desquels les autochtones peuvent réussir, tout en relevant au passage que la notion de réussite a besoin d'être redéfinie en fonction du plus large contexte de la production et de la transmission des connaissances d'un point de vue autochtone (Shallard et Carson Kinsella, 2018).

Dans tous les cas, des plus simples aux plus complexes, l'autochtonisation s'articule toujours autour d'une volonté de développer, au cœur d'une institution, des réflexes visant à reconnaître concrètement et dans différentes sphères l'apport des cultures autochtones. Allant bien au-delà de modifications cosmétiques, la démarche permet de montrer la pertinence actuelle de cosmovisions qui ont été pratiquement évincées de l'histoire. S'autochtoniser, ce n'est pas simplement ajouter de l'information sur les autochtones dans nos cours (Donald, 2013).

Comment débiter? En observant nos propres réflexes coloniaux

Au Québec et au Canada, on parle beaucoup de réconciliation et de reconnaissance (des territoires, des politiques nationales d'ethnocide). On remarquera toutefois que ce sont surtout les allochtones qui sont pressé.es de se réconcilier. Et rapidement si possible, pour enfin pouvoir « passer à autre chose ». Un autre réflexe colonial classique et répandu est de demander aux Autochtones d'être patient.es ou encore de faire des compromis. Une autre façon de leur dire de ne pas trop espérer une vie meilleure ou des structures mieux adaptées à leurs besoins. Du moins, pas de leur vivant ni même de celui de leurs enfants.

Comme l'affirme l'intellectuel mohawk Taiaiake Alfred, la simple « réconciliation est une forme de recolonisation parce qu'elle permet au colonisateur de ne rien changer à son attitude et à sa mentalité; elle ne l'amène pas à remettre en question son comportement envers notre peuple et le territoire » (Alfred, 2017, p. 11, traduction libre).

**S'AUTOCHTONISER,
CE N'EST PAS
SIMPLEMENT AJOUTER
DE L'INFORMATION SUR
LES AUTOCHTONES
DANS NOS COURS.**

Au cœur du Nitaskinan, territoire atikamekw de 80 000 km carrés sur lequel les Atikamekw des 3 communautés ont déclaré leur souveraineté en 2014.



Dans les dernières années, «réconciliation» et «reconnaissance» sont donc devenus synonymes, pour plusieurs Autochtones, de désillusion, encore une fois. On aura beau jeter par terre toutes les statues des

John A. Macdonald de ce monde et débaptiser toutes les rues Amherst de l'île de la Tortue (l'Amérique du Nord), la nature de nos rapports ne changera pas. Si elles ne sont pas accompagnées d'une véritable volonté de se remettre en question comme individu et comme communauté, la réconciliation et la reconnaissance ne servent pas à grand-chose, sauf peut-être à soulager le sentiment de culpabilité ressenti par de nombreux allochtones.

LE SENTIMENT DE CULPABILITÉ SERT CELUI DE L'IMPUISSANCE ET L'IMPUISSANCE FINIT PAR MENER À L'INDIFFÉRENCE, À L'INACTION ET À L'APATHIE. SENTONS-NOUS PLUTÔT CONCERNÉ.ES PAR LA PRÉSENCE D'INÉGALITÉS BIEN RÉELLES ET ACTUELLES DIRECTEMENT LIÉES À CE PASSÉ COLONIAL.

Personne ne nous demande de nous sentir coupables du passé colonial du Canada. Personne ne nous force à nous autoflageller sur la place publique et sur la scène internationale. Le sentiment de culpabilité sert celui de l'impuissance et l'impuissance finit par mener à l'indifférence, à l'inaction et à l'apathie. Sentons-nous plutôt concerné.es par la présence d'inégalités bien

réelles et actuelles directement liées à ce passé colonial. Arrêtons-nous. Regardons-nous. Écoutons. Laissons de la place. Et agissons, comme allié.es. « Nous dirigerons notre propre canot mais nous vous inviterons à pagayer avec nous », affirmait un leader de la nation Shuswap, George Manuel, cité dans Corntassel (2013, p. 50, traduction libre).

Notre guide en compagnie de deux étudiants de *Rencontres autochtones*, sur le réservoir Gouin, anciennement le lac Obedjiwan, avant les inondations entraînées par la construction du barrage Gouin en 1918.



Photo: Julie Gauthier

Au-delà d'une reconnaissance folklorique, voire folklorisante, qui flirte souvent avec l'assimilation (Coulthard, 2017), commençons par reconnaître les lieux où nous nous trouvons. Parce que la colonisation (donc la décolonisation), c'est d'abord une affaire de territoire (Schabus, 2017). À ce titre, la reconnaissance territoriale faite par l'Université Concordia³ est un bel exemple d'autochtonisation qui va beaucoup plus loin que quelques mots prononcés par un.e élu.e avant une allocution. Ce genre de reconnaissance ne se limite pas qu'à une marque de respect de l'allochtone envers l'Autochtone. Traditionnellement, quand les premiers peuples se déplaçaient hors de chez eux, ils commençaient par reconnaître publiquement qu'ils entraient dans le territoire d'un autre. Ces valeurs sont encore bien ancrées dans les communautés.

Avant, donc, de vouloir se projeter dans l'avenir, toute volonté d'autochtonisation d'un établissement d'enseignement doit débuter par une prise de conscience de ce que l'on est et des bases sur lesquelles reposent notre identité, institutionnelle dans le cas qui nous intéresse. Comment apprendre à nommer nos lacunes, à admettre nos propres réflexes coloniaux, à les regarder en face et à voir comment on peut peut-être les corriger tout en respectant ce que nous sommes comme communauté?

Par exemple...

Combien d'entre nous ont déjà échangé, discuté, avec une personne autochtone?

Combien d'entre nous peuvent identifier, lors de leurs déplacements dans les différentes régions du Québec, le territoire autochtone sur lequel il.elle se trouve?

Combien d'entre nous sont en mesure d'expliquer, même sommairement, ce qu'est la Loi sur les Indiens (toujours en vigueur après 150 ans) et dont on ne retient souvent que les aspects les plus réducteurs comme l'exemption de taxes pour les « Indiens inscrits »?

Combien d'entre nous ont déjà participé à un rassemblement autochtone et en ont fouillé les subtilités rituelles, artistiques et spirituelles? Il y a plus de 25 pow-wow chaque année partout au Québec, dont

6 dans la seule région de Montréal. Ce sont pourtant des événements accessibles, inclusifs, médiatisés et festifs.

Combien d'entre nous savent que jusque dans les années 1950, des articles de la Loi sur les Indiens, amendée depuis, interdisaient aux peuples autochtones de pratiquer leurs cérémonies traditionnelles telles que le *potlatch* et que les fonctionnaires des affaires indiennes « décourageaient » avec beaucoup de zèle le port de la coiffe de plumes? (Matte, 2016).

Comment alors ignorer, dans ce contexte de violence culturelle (passée mais fortement liée aux inégalités intra-nationales actuelles) que des individus soient mal à l'aise voire choqués devant l'utilisation hors contexte de symboles sacrés?



Se regarder dans le miroir

Qui sont, par exemple, ces « Indiens » dont on porte le visage et les couleurs sur les uniformes des équipes sportives et sur les vêtements promotionnels vendus à la Coop du Collège? Quelle est l'origine de l'actuel logo (et des précédents)?

Les Kanien'kehá ka (Mohawks), gardiens ancestraux de Tiohtiá:ke (Montréal), ont-ils été partie prenante de la décision d'utiliser ce nom et ce symbole? Leur a-t-on déjà demandé ce qu'ils en pensaient?

A-t-on déjà questionné les étudiant.es sportifs.ves qui portent ce nom et cette représentation autour desquels ils construisent la solidarité et l'esprit d'équipe nécessaires à leur victoire? Quel est leur rapport identitaire à ce logo et à cette dénomination?

À la justification souvent évoquée de la volonté de rendre hommage à la force et au courage des guerriers « Indiens » sur le « champ de bataille » d'un terrain de football, de soccer ou de basketball, a-t-on déjà demandé aux Autochtones né.es de ce territoire s'ils.elles souhaitaient qu'on leur rende hommage de cette façon?

Toutes ces questions ne devraient pas rester sans réponse.

3. Pour la lire, en français: <https://www.concordia.ca/about/indigenous/reconnaissance-territoriale.html>

**QUI SONT, PAR
EXEMPLE, CES
« INDIENS » DONT
ON PORTE LE VISAGE
ET LES COULEURS SUR
LES UNIFORMES DES
ÉQUIPES SPORTIVES
ET SUR LES VÊTEMENTS
PROMOTIONNELS
VENDUS À LA COOP
DU COLLÈGE ?**

Pour prendre les devants et aborder ces questionnements et bien d'autres de façon transparente et le plus largement possible, l'ensemble de la communauté collégiale d'Ahuntsic sera convié, au cours de l'année, à une série d'ateliers et d'activités dans le cadre de ce projet d'autochtonisation. De plus, des consultations portant spécifiquement sur l'utilisation des noms et logos des équipes sportives et d'improvisation seront menées sous des formes variées et auprès de différents groupes. Quelle belle occasion de débiter une véritable remise en question, avec humilité et ouverture! Pourquoi ne pas se placer dans une position d'action plutôt que de réaction? L'éducation des Autochtones et celle des allochtones est un incroyable levier pour la réduction des inégalités systémiques (Smith, 2013).

Ce projet est appuyé par la direction du Collège, consciente que nous vivons à une époque où la nécessité de traiter ces enjeux fait pratiquement consensus partout au pays et ayant le courage institutionnel d'ouvrir la discussion localement en allant plus loin que les questions de censure, de liberté d'expression ou du politiquement correct. Soyons soucieux.es de prendre le temps de faire les choses correctement en tout respect des sensibilités et affranchi.es de la peur des dérapages.

Notre pays a été marqué par une violence culturelle inouïe et pourtant encore aujourd'hui minimisée. « Les Indiens, c'est le fun mais pas tant que ça, finalement », ironisait l'anthropologue Serge Bouchard dans une entrevue en 2011. Il faut absolument tenir compte de cette violence pour arriver à comprendre le malaise ou la colère que suscite l'utilisation hors contexte et sans justification ni accompagnement pédagogique d'un nom et d'un logo chez des peuples qui ont été et sont toujours marqués par des traumatismes culturels collectifs et multigénérationnels qui constituent beaucoup plus que l'addition de souffrances individuelles (Smith, 2013).

Peu importe ce qui ressortira de ces conversations, il m'apparaît difficile de garder plus longtemps le silence sur cette question centrale. Nous avons la capacité d'en discuter inclusivement et avec respect et d'écouter spécialement les points de vue des Autochtones tout en considérant la multiplicité de leurs positions et leur rapport à la culture dans laquelle ils ont grandi, qu'ils sont en voie de se réapproprier ou dont ils ont été arrachés.

De même, je suis tout aussi sensible aux positions également diversifiées de nos étudiant.es et particulièrement de ceux et de celles qui s'investissent dans une démarche sportive ou créative en nos murs.

Plusieurs acteurs de la première heure n'hésitent pas à affirmer que si l'autochtonisation se fait aisément, rapidement et sans inconfort, c'est qu'elle n'est pas faite correctement et qu'elle ne durera pas dans le temps. De plus, si elle se développe sans consultation, écoute et implication active des Autochtones (aussi absurde que cela puisse paraître, cela arrive plus souvent qu'on le pense), elle fera figure de mascarade (M. Giroux, 2017).

Devenons des allié.es, sans renoncer à ce qui nous définit nous-même culturellement et identitairement et dépassons les deux principaux éléments susceptibles de nous freiner, soit le manque de confiance en nos capacités et la peur de faire des erreurs (Restoule, 2013).

Être des alliés

Depuis 20 ans, dans le cadre de travaux liés à ma démarche d'anthropologue mais aussi par désir personnel, j'ai le privilège de côtoyer des gens des Premières nations et d'échanger, de travailler et de partager différents espaces avec eux. De ces femmes et de ces hommes qui m'ont accueillie, j'ai abondamment reçu. De la confiance. De la reconnaissance. De la considération. Du respect. De l'affection. Depuis 10 ans, *Rencontres autochtones*, un projet de persévérance scolaire et de décolonisation du regard et des actions s'est construit avec des membres d'une communauté. Encore là, ce que nous avons reçu des Atikamekw Nehirowisiw est tel qu'il est difficile de le mettre en mots. Bien des étudiant.es pourraient en témoigner.

En aucun temps je n'ai osé penser comprendre les univers culturels autochtones. Si riches et si variés. Si flous, parfois. J'ai beaucoup écouté. J'ai commis des erreurs, plusieurs. J'en commets encore, souvent. J'ai observé. J'ai participé quand on m'invitait à le faire. Et j'ai surtout gardé ma place d'alliée, un pas derrière, sans me substituer à leur parole et sans m'appropriier leur indignation ou leur souffrance.

En l'absence d'une volonté concrète de laisser de la place, de faire silence et d'entendre, il sera difficile de vivre un véritable rapprochement avec les premiers habitants de ce territoire. Nous y sommes. Il est plus que temps. ■

Julie Gauthier est enseignante en anthropologie au Département de sciences sociales. Elle est aussi l'initiatrice de l'activité *Rencontres autochtones*.

Références:

- Alfred, T. (2017). It's all about the land. Dans P. McFarlane et N. Schabus (Dir.), *Whose land is it anyway? A manual for decolonization* (p. 10-13). Vancouver: Federation of Post-Secondary Educators of BC.
https://fpse.ca/sites/default/files/news_files/Decolonization%20Handbook.pdf
- Corntassel, J. (2013). Insurgent education and the roles of indigenous intellectuals. Dans M. S. Smith (Dir.), *Transforming the academy: Essays on indigenous education, knowledges and relations* (p. 47-51). Edmonton: University of Alberta.
<https://www.ualberta.ca/-/media/D2916F31E07E43B5BFF8AF3FE2923920>
- Coulthard, G. (2017). Dechinta Bush University: Land-based education and indigenous resurgence. Dans P. McFarlane et N. Schabus (Dir.), *Whose land is it anyway? A manual for decolonization* (p. 57-61). Vancouver: Federation of Post-Secondary Educators of BC.
https://fpse.ca/sites/default/files/news_files/Decolonization%20Handbook.pdf
- Donald, D. (2013). On making love to death: Plains Cree and Blackfoot wisdom. Dans M. S. Smith (Dir.), *Transforming the academy: Essays on indigenous education, knowledges and relations* (p. 14-18). Edmonton: University of Alberta.
<https://www.ualberta.ca/-/media/D2916F31E07E43B5BFF8AF3FE2923920>
- Del Carmen Rodriguez de France, M. (2013). Beyond 'beads and feathers': Indigenous knowledge and pedagogies. Dans M. S. Smith (Dir.), *Transforming the academy: Essays on indigenous education, knowledges and relations* (p. 27-30). Edmonton: University of Alberta.
<https://www.ualberta.ca/-/media/D2916F31E07E43B5BFF8AF3FE2923920>
- Giroux, D. (2017). Pour une véritable décolonisation de l'État canadien. *Relations*, (791), 21-23.
<https://www-erudit-org.v-webdav.collegeahuntsic.qc.ca:8443/fr/revues/rel/2017-n791-rel03100/85710ac.pdf>
- Giroux, M. (2017). If 'indigenizing' education feels this good, we aren't doing it right. *The Conversation*.
<http://theconversation.com/if-indigenizing-education-feels-this-good-we-arent-doing-it-right-87166>
- Indigenous corporate training – ICT (2017). A brief definition of decolonization and indigenization. *Your guide to indigenous relations*.
<https://www.ictinc.ca/blog/a-brief-definition-of-decolonization-and-indigenization>
- MacDonald, M. (2016). Indigenizing the academy. *Affaires universitaires*.
<https://www.universityaffairs.ca/features/feature-article/indigenizing-the-academy/>
- Matte, H. (2016). Le mot qui fait, wow, un mot qui fait, woh. *Inter*, (122), 20-20.
<https://www-erudit-org.v-webdav.collegeahuntsic.qc.ca:8443/fr/revues/inter/2016-n122-inter02349/80413ac.pdf>
- Palmater, P. (2017). Decolonization is taking back our power. Dans P. McFarlane et N. Schabus (Dir.), *Whose land is it anyway? A manual for decolonization* (p. 73-78). Vancouver: Federation of Post-Secondary Educators of BC.
https://fpse.ca/sites/default/files/news_files/Decolonization%20Handbook.pdf
- Restoule, J.-P. (2013). Everything is alive and everyone is related: Indigenous knowing and inclusive education. Dans M. S. Smith (Dir.), *Transforming the academy: Essays on indigenous education, knowledges and relations*. Edmonton: University of Alberta.
<https://www.ualberta.ca/-/media/D2916F31E07E43B5BFF8AF3FE2923920>
- Schabus, N. (2017). Going international to decolonize. Dans P. McFarlane et N. Schabus (Dir.), *Whose land is it anyway? A manual for decolonization* (p. 62-66). Vancouver: Federation of Post-Secondary Educators of BC.
https://fpse.ca/sites/default/files/news_files/Decolonization%20Handbook.pdf
- Shallard, M. et Carson Kinsella, S. (2018). Indigenizing CACUSS: A conversation about moving forward. *Communiqué*, 18 (2), 9-10.
http://www.capres.ca/wp-content/uploads/2018/05/Communiqué_Winter2018_Final.pdf
- Smith, M. S. (2013). Situating indigenous education in Canada. Dans M. S. Smith (Dir.), *Transforming the academy: Essays on indigenous education, knowledges and relations*. Edmonton: University of Alberta.
<https://www.ualberta.ca/-/media/D2916F31E07E43B5BFF8AF3FE2923920>



Lettre ouverte sur l'enseignement supérieur

Le SPECA est co-signataire de cette lettre destinée aux partis politiques. Bien que la campagne électorale soit terminée, nous la publions aujourd'hui parce que la situation décrite reste d'actualité, et parce qu'il importera de veiller à ce que le gouvernement élu (quel qu'il soit!) réponde aux préoccupations des acteurs de l'enseignement supérieur.

SIGNATAIRES

Bertrand Guibord

Deuxième vice-président
Responsable du dossier éducation
Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Madeleine Ferland

Responsable du comité éducation
Conseil central du Montréal métropolitain – CSN

Au nom de :

- Concordia University Continuing Education Part-Time Faculty Union
- Dawson Teachers' Union
- John Abbott College Faculty Association
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM
- Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal
- Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep Montmorency
- Syndicat des professeures et des professeurs du Collège de Maisonneuve
- Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Rosemont
- Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal
- Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin
- Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université
- Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic
- Vanier College Teachers' Association

Dans le cadre de la présente campagne électorale, les syndicats de l'enseignement supérieur affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain – CSN souhaitent rappeler aux partis politiques l'importance cruciale de l'éducation en général, et de l'enseignement supérieur en particulier, pour la société québécoise. Le Québec est devenu ce qu'il est aujourd'hui en grande partie grâce aux réformes majeures des années soixante ayant mené à la création du réseau des cégeps et de celui de l'Université du Québec. Nous souhaitons que tous les partis prennent position en faveur de l'éducation et intègrent dans leurs plateformes des mesures concrètes pour que les institutions d'enseignement continuent de remplir leur mission sociale essentielle. Compte tenu de l'importance névralgique de l'éducation pour l'avenir des jeunes et de la société québécoise dans son ensemble, il est urgent d'intervenir, tant dans les services à la petite enfance et les écoles qu'en enseignement supérieur.

L'ensemble du système d'éducation québécois est en piètre état à la suite de nombreuses années de négligence et de coupures budgétaires. Les cégeps et universités font aussi face à de nombreux obstacles qui mettent en péril la qualité de l'éducation et les conditions de travail des différentes catégories de personnel. Mal-financement des institutions, précarité des employé.e.s, déficit démocratique dans la gestion des établissements, marchandisation du savoir et de l'éducation sont des réalités auxquelles les milieux universitaire et collégial sont quotidiennement confrontés. Ces dérives affectent directement les services aux étudiant.e.s, allant jusqu'à compromettre dans certains cas l'accès aux études supérieures ou la réussite.

La tenue, en mai 2017 et mai 2018, de deux rendez-vous des États généraux de l'enseignement supérieur, qui ont réuni quelques centaines d'artisans du milieu de l'éducation et de la communauté étudiante, a permis de dresser le portrait de la situation dans les cégeps et universités, portrait malheureusement sombre à bien des égards. Des solutions concrètes et porteuses y ont été formulées, que le futur gouvernement du Québec

devra reprendre à son compte dans la mesure où l'avenir de l'enseignement supérieur représente une réelle priorité à ses yeux. Parmi les solutions que nous préconisons, mentionnons notamment :

Au chapitre de l'accessibilité aux études supérieures :

- Instaurer la gratuité scolaire ;
- Bonifier l'aide financière aux études, y compris pour les étudiant.e.s à temps partiel ;
- S'opposer à la dérèglementation des droits de scolarité comme source de financement additionnel pour les établissements, par exemple dans le cas des étudiant.e.s internationaux ;
- Mettre en place des mesures d'accompagnement et d'encadrement adéquates afin d'assurer la réussite de tou.te.s les étudiant.e.s, et en particulier des personnes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers ;
- Assurer des services appropriés et suffisants à la population étudiante inscrite à l'éducation des adultes ;
- Mettre en place des mécanismes favorisant la conciliation travail-famille-études, au bénéfice de tous les étudiant.e.s, et en particulier des femmes ;
- Assurer un milieu sécuritaire pour toutes et tous et enrayer toute forme de discrimination, de sexisme et de violence ;
- Maintenir une offre de programmes diversifiée dans l'ensemble des régions du Québec et assurer une meilleure gestion de la carte des programmes afin de réduire la compétition inter-établissements ;
- Concevoir l'offre de formation à distance selon une perspective non-marchande, en complémentarité avec les formes d'enseignement en présentiel, dans le but de favoriser l'accessibilité et l'égalité des chances de réussite de tou.te.s les étudiant.e.s.

Au chapitre du financement des établissements :

- Assurer un financement adéquat et équitable des cégeps et universités, par des fonds publics, afin d'en assurer le maintien, le développement et la pérennité tout en luttant contre la privatisation des services ;
- Revoir les formules de financement afin qu'elles correspondent aux besoins réels des établissements à tous égards, entre autres en bonifiant le financement lié aux étudiant.e.s à temps partiel ;
- Soutenir davantage la recherche et la création dans tous les secteurs et toutes les disciplines, en protégeant la recherche et la création libres ;

- Mettre fin à la marchandisation de l'enseignement et du savoir.

Au chapitre de la démocratie et de la collégialité :

- S'assurer de la représentation équitable de l'ensemble des acteurs du milieu de l'enseignement supérieur au sein des instances décisionnelles locales et ministérielles ;
- Diminuer la présence des membres externes sur les conseils d'administration afin que les représentant.e.s de la communauté universitaire ou collégiale y soient majoritaires ;
- Redonner à la communauté académique son pouvoir d'intervention en privilégiant un mode de gestion axé sur la collégialité et la cogestion ;
- Garantir l'autonomie professionnelle et la liberté académique de tou.te.s les membres de la communauté de l'enseignement supérieur.

Au chapitre de la lutte à la précarité :

- Mettre en place des mesures pour enrayer la précarité au niveau des conditions d'études et de travail, notamment chez le personnel professionnel de recherche, les chargé.e.s de cours et le personnel de soutien ;
- Instaurer des mesures pour empêcher la sous-traitance de tous les emplois dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il est temps de passer de la parole aux actes. Les partis en lice aux élections québécoises doivent prendre des engagements fermes en faveur d'une éducation de qualité et accessible. Nos établissements d'enseignement supérieur doivent redevenir des lieux démocratiques où l'enseignement et la recherche sont exercés librement. La gestion technocratique, l'autoritarisme et les politiques néolibérales mises en place dans les dernières années doivent cesser !

C'est pourquoi nous demandons aux candidat.e.s et aux partis de prendre clairement position en faveur des cégeps et des universités, et d'adopter les mesures mises de l'avant par les représentant.e.s des membres de la communauté de l'enseignement supérieur. L'avenir des cégeps, des universités, de leurs personnels et des étudiant.e.s qui les fréquentent est en jeu. Il est plus que temps de faire de l'éducation supérieure une véritable priorité, au bénéfice de l'ensemble de la population du Québec. ■

PRÉCARITÉ ENSEIGNANTE

Quelques témoignages

Depuis plusieurs années, nous dénonçons constamment la précarisation des conditions de travail, et en particulier de celles des non-permanents et des chargés de cours (comme dans la lettre ouverte des pages précédentes). Bien sûr, nous avons obtenu au cours des années quelques gains qui permettent d'améliorer les conditions salariales de certains d'entre eux (dont les charges à la formation continue), mais cela est loin de changer la vie d'une majorité d'entre eux. Aussi, pour se rappeler ce qu'est la précarité, au-delà de ces beaux discours et de notre apparente difficulté à en faire une véritable priorité de négociation, nous avons invité quelques précaires à témoigner de leur vécu.

LES DIX LEÇONS DE «L'HOMME SANDWICH DE LA TÂCHE» (OU AINSI PARLAIT SANDWICHGROUSTR)

DÉFINITION: Un «homme-sandwich de la tâche» est un employé constamment partagé entre la viande (les conditions normales d'un prof au régulier) et le pain (les conditions de presque famine d'un prof à la formation continue). Il a appris, entre autres, que pour plus de dix ans:

1. Il sera coincé entre son sentiment d'appartenance à un collège, la nécessité de s'impliquer, et la menace constante de ne pas avoir de travail
2. Il ne pourra pas briguer de responsabilité ni à la coordination, ni au syndicat, ni à la Commission des études, ou dans son profil Lettres
3. Il sera menacé d'une session à l'autre de travailler à la formation continue, à 35% de son salaire
4. Il connaîtra par cœur les zones grises de la convention collective et dépendra de la bonne volonté de la direction pour ses conditions de travail
5. Il connaîtra ses cours à quelques minutes ou quelques jours de la rentrée
6. Les contraintes horaires pour les enfants en bas âge ne s'appliqueront pas à lui
7. Il n'aura pas accès aux PVRTT
8. Il payera pour une assurance-invalidité long terme, mais saura qu'il ne peut la réclamer s'il n'a pas de travail
9. Faire des plans d'avenir, comme contracter une hypothèque ou faire des enfants, sera un projet risqué
10. Il sera devenu la mascotte de son département en termes de précarité («Hey regarde le prof qui se promène entre deux tranches de pain, il a mis sa chemise blanc mayo!!!»), mais beaucoup de ses collègues aspireront à devenir, faute de mieux, un «homme-sandwich de la tâche»: ils n'ont à ce jour que du pain sur la planche, et pas de garniture pour mettre dedans.

La précarité enseignante me nuit de plusieurs manières. À l'emploi du Collège depuis 2009, c'est seulement depuis un peu plus de deux ans que j'enseigne de jour, au DEC, plutôt que de soir, à l'AEC. À cause de la baisse du nombre d'étudiants dans notre programme, j'ai failli ne pas avoir de cours à l'enseignement régulier cette session, ni même de charge à la formation continue pour conserver au moins le même salaire et les mêmes avantages sociaux. J'ai appris quelques jours à peine avant la rentrée que j'aurais finalement une charge de jour à l'automne, ce qui m'a obligée à préparer le matériel pour mes cours dans des temps records. Mais sans cette charge, je n'aurais eu que des cours de formation continue à donner, à titre de chargée de cours, ce qui aurait réduit considérablement mon revenu. Comme je prévois prendre ma retraite bientôt, cela aurait eu un impact négatif sur la valeur de mes prestations.

Dans de telles circonstances, il devient difficile, voire impossible, de prévoir des activités professionnelles complémentaires ou de faire une planification budgétaire. Ce statut ne favorise aucunement un sentiment de sécurité; les enseignants se retrouvent bien malgré eux à exercer leur profession dans des conditions stressantes et défavorables à l'épanouissement professionnel et personnel. Cette situation ne sert ni les étudiants ni les enseignants. ■

NICOLE LIZOTTE
ENSEIGNANTE EN GRAPHISME

DAVID GROULX
ENSEIGNANT DE FRANÇAIS ET LETTRES

J'ai été embauchée au Collège en 2015. En trois ans, j'ai confirmé ma passion pour l'enseignement, mais j'ai aussi compris les implications de la précarité de notre profession. Le grand défi posé par la précarité, c'est l'incertitude. Ne pas savoir quand nous aurons des cours et, si oui, combien, pour combien de temps et quand nous le saurons. Incertitude aussi de ne pas savoir combien de temps durera la précarité. Le rêve de la permanence est souvent loin; un temps plein suffirait à calmer bien des angoisses.

Pendant ce temps, entre deux sessions, il faut trouver « autre chose » pour payer le loyer, en espérant que l'« autre employeur » sera clément et comprendra qu'il est possible, à deux jours de préavis, que je quitte – et

que je revienne, quand on n'aura plus rien pour moi au Collège. Évidemment, en trois ans, j'ai eu le temps de cumuler une quantité phénoménale de ces *autres*, qui ne pouvaient pas toujours m'offrir la flexibilité que m'exige pourtant le travail d'enseignante.

Être précaire, c'est être pris.e entre deux chaises, attendre son tour, crier « présent.e » dès qu'on nous réclame, jongler avec plusieurs boulots et se croiser les doigts pour que ça ne dure pas trop longtemps. ■

UNE ENSEIGNANTE PRÉCAIRE DE SCIENCES SOCIALES
QUI PRÉFÈRE GARDER L'ANONYMAT POUR PRÉSERVER UN BON LIEN
D'EMPLOI AVEC SON AUTRE EMPLOYEUR.

QUI FAIT QUOI AU SPECA ?

CONSEIL EXÉCUTIF

Présidence

Josée Déziel

Vice-présidence aux relations du travail

Alain Long

Vice-présidence aux affaires pédagogiques

Thomas Dussert

Secrétariat et communications

Christian Goyette

Trésorerie

Guillaume Poliquin

Conseillers

Carine Blais

Laurence Daigneault Desrosiers

Marie-Pierre Duchaine

Elsa Myotte

Assurances, retraite et FONDACTION

Guillaume Poliquin

Comité de délégués syndicaux

Laurence Daigneault Desrosiers

Christian Goyette

Comité d'accès à l'égalité en emploi (PO-17)

Sophie Crevier

Comité École et société

Christian Goyette

Comité de veille interculturelle

Christian Goyette

Commission des études

Thomas Dussert

Elsa Myotte

Guillaume Poliquin

Conseil central (CSN) – Délégués

Thomas Dussert (officiel)

Christian Goyette (officiel)

Nicola Grenon (substitut)

Isabelle Héroux (officielle)

Philippe De Grosbois (substitut)

Raphaël Rebelo (substitut)

Instances FNEEQ (Regroupement cégep et Conseil fédéral)

Josée Déziel

Alain Long

Guillaume Poliquin

Liaison intersyndicale

Josée Déziel

Thomas Dussert

Alain Long

Perfectionnement et Plan institutionnel de formation et de perfectionnement

Christian Goyette

Programme d'aide au personnel

Laurence Daigneault Desrosiers

Relations du travail et tâche

Carine Blais

Laurence Daigneault Desrosiers

Alain Long

Révision des politiques sur le harcèlement et la discrimination

Josée Déziel

Marie-Pierre Duchaine

Santé et sécurité au travail

Marie-Pierre Duchaine

Alain Long

Site web et visibilité

Josée Déziel

Christian Goyette

Alain Long

SPECA-Hebdo

Marie-Pierre Duchaine

Thomas Dussert

Christian Goyette

Elsa Myotte

Application de la convention collective (griefs)

Laurence Daigneault Desrosiers

Josée Déziel

Alain Long

Appuis aux luttes

Christian Goyette

Assemblée des coordonnateurs (ARCD)

Carine Blais

Thomas Dussert

MEMBRES DU COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Manon Bédard, Éliane Delisle, Marlène Fréchette, Christian Goyette, Valérie Lavoie, Josiane Meloche et Joan Sénéchal

RREGOP: DES CHANGEMENTS À L'HORIZON

Depuis l'entrée en vigueur de la convention collective 2015-2020, plusieurs changements au niveau du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) sont survenus et d'autres surviendront d'ici les prochaines années. En voici un bref aperçu.

À partir du **1^{er} janvier 2017**, le nombre maximal d'années de service pour le calcul de la rente de retraite est passé graduellement de **38** pour atteindre **40 ans** le **31 décembre 2018**.

À partir du **1^{er} juillet 2019**, pour être admissible à la rente de retraite sans réduction, il faudra remplir l'un des critères suivants:

- Être âgé de **61 ans**;
- Être âgé de **60 ans** avec facteur 90, c'est-à-dire avoir 60 ans et au moins **30 années de service** reconnues pour l'admissibilité à la rente;
- Avoir **35 années de service**.

À partir du **1^{er} juillet 2020**, le taux de réduction de la rente utilisé lors d'une retraite hâtive passera de **4 à 6%**.

Le saviez-vous?

À partir des deux années précédant la date à laquelle vous devenez admissible à la rente de retraite sans réduction, vous obtenez le droit de renoncer à votre garantie d'assurance invalidité de longue durée. Vous payez à raison d'une trentaine de dollars par période de paie pour cette protection.

Si vous voulez renoncer à cette garantie, le formulaire prévu à cet effet est disponible aux Ressources humaines du Collège.

Pour en savoir davantage

Guide sur la retraite de la FNEEQ

<https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/Guide-retraite-FR-SP-2017-04-05-final.pdf>

Site officiel du RREGOP

<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/publications/rrsp/rregop/Pages/rregop.aspx>

Site de La Capitale (section sur les retraités au bas de la page)

<https://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-collective/informations-assures/fneeq#onglet2>

GUILLAUME POLIQUIN
ENSEIGNANT EN MATHÉMATIQUES ET TRÉSORIER AU SPECA



LE SPECA A BESOIN DE TOI!

Comité de mobilisation

Le plan d'action sur la vie syndicale qui est à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 4 octobre prévoit la réactivation du comité de mobilisation, qui est un précieux outil pour dynamiser la vie syndicale. De plus, notre convention collective arrivant à échéance en 2020, nous entrons actuellement dans une période pré-négociation. Nous allons bientôt être consultés à propos des priorités des prochaines négociations, et le comité de mobilisation pourra alors mettre en œuvre des actions et préparer la mobilisation à venir.

Comité social

Pour participer à l'organisation des différentes activités sociales du SPECA ou pour simplement donner un coup de main lorsqu'il s'agit de déplacer quelques tables ou d'aller chercher des victuailles.

SPECA-Hebdo

Publié trois fois par session, le *SPECA-Hebdo* est votre journal syndical! N'hésitez pas à proposer différents types de textes concernant la vie syndicale, les enjeux en éducation, ou tout simplement des aspects de notre travail qui vous préoccupent.

Prochaine date de tombée:

25 octobre.